

FOIRE AUX QUESTIONS

PROBLÈMES

SOLUTIONS

ODEUR DÉSAGRÉABLE

Manque d'air, déchets trop tassés, trop d'humidité.

Rajouter des déchets secs, aérer le compost en le brassant.

INVASION DE MOUCHERONS

Déchets humides et riches en sucre (fruits) déposés à la surface du compost sans avoir été bien mélangés avec la matière brune.

Mélanger et couvrir de matière sèche.

COMPOST TROP SEC

Chaleur extérieure, manque de déchets humides.

Arroser et mélanger, ajouter des matières vertes et humides. En prévision de la pluie, laisser ouvert votre couvercle.

COMPOST RESTE FROID

Mauvais équilibre entre les matières brunes et vertes.

Ajouter des déchets verts à forte teneur en humidité, mélanger et aérer.

L'ÉCOSYSTÈME DU JARDIN

Les décomposeurs du compost (bactéries, champignons, vers de terre, larves de coléoptères, cloportes, myriapodes...) transforment vos déchets. La présence de ces micro-organismes et insectes est le signe d'un compost en bonne santé.

Pour vivre et continuer à transformer les déchets, ils ont besoin d'un apport constant en oxygène et d'une humidité suffisante. C'est pour cela qu'il faut mélanger les déchets secs et humides, remuer et arroser vos apports de temps en temps.



LES RÈGLES D'OR DU COMPOST

6.

UTILISER

Le compost doit être utilisé :
- en mélange : 1/3 de compost et 2/3 de terre pour aérer vos sols et les enrichir.
- en paillis nutritif : en disposant du compost au pied des arbres, il continuera à se dégrader.
Le compost ne doit pas être utilisé pur sur les semis.



1.

ÉQUILIBRER LES APPORTS

60% de déchets secs (jardin = carbone), 40% de déchets humides (cuisine = azote).



2.

METTRE DES PETITES BRANCHAGES

Couper les branches en petits tronçons ou les broyer.



3.

VÉRIFIER L'HUMIDITÉ

Le compost doit toujours conserver son taux d'humidité. En été, si canicule, arrosez-le légèrement en lavant votre bio seau par exemple.



5.

RÉCUPÉRER

Vous obtenez un humus naturel : le compost (entre 5 à 8 mois). Cette jolie matière brune et grumeleuse est située sur la partie basse qui touche le sol.



ASTUCE : Laissez dans le composteur un fond de compost mûr qui facilitera la décomposition des futurs déchets déposés.

4.

MÉLANGER

Cela facilitera le passage naturel de l'air et la décomposition.



LES COMPOSTEURS COLLECTIFS

Si vous souhaitez bénéficier d'un composteur collectif dans votre quartier ou votre résidence, renseignez-vous directement auprès du Service Infodéchet de la Communauté de communes :
04 84 510 620 - info.dechet@ccvba.fr
www.vallee-des-baux-alpilles.fr "mes démarches en ligne"



04 84 510 620
info.dechet@ccvba.fr
www.vallee-des-baux-alpilles.fr
"mes démarches en ligne"



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES BAUX ALPILLES

AUREILLE - LES BAUX-DE-PROVENCE - EYGALIÈRES - FONTVIEILLE - MAS BLANC DES ALPILLES
MAUSSANE LES ALPILLES - MOURIÈS - LE PARADOU - SAINT ÉTIENNE DU GRÈS - SAINT RÉMY DE PROVENCE

LE COMPOSTAGE COLLECTIF

3 BACS, 3 FONCTIONS



1. BAC D'APPORT

Déposez vos déchets compostables dans le bac d'apport.



2. BAC DE MATIÈRES SÈCHES

Merci de recouvrir vos biodéchets de matière sèche dans le bac d'apport. La matière sèche permet de faciliter le processus de décomposition.



3. BAC DE MATURATION

Il est utilisé pour laisser mûrir le compost. Lorsqu'il sera suffisamment décomposé, il pourra être utilisé en fertilisant pour le rempotage de vos plantes...



JE PEUX, JE NE PEUX PAS

DÉCHETS ACCEPTÉS OUI

-  ● Épluchures et restes de tous les fruits et légumes abîmés, coupés ou pourris
-  ● Coquilles d'œuf écrasées
-  ● Reste de légumes cuits, pâtes, riz (sans sauce)
-  ● Feuilles mortes, fleurs fanées, coquilles de fruits secs
-  ● Marc de café avec filtre et sachets de thé et infusion en papier (pas de capsule)
-  ● Mouchoir en papier, essuie-tout blanc et boîte d'œufs en carton (découpée en morceaux)
-  ● Fanes de légumes et autres déchets du potager
-  ● Tonte de pelouse (en petites quantités) et branchages en petits tronçons ou broyés

DÉCHETS REFUSÉS NON

-  ● Papiers imprimés, sacs et capsules biodégradables
-  ● Litière et déjections d'animaux
-  ● Sacs en plastiques, aluminium, verre, mégots, charbon de bois, poussière d'aspirateur
-  ● Déchets alimentaires d'origine animale (viande, poisson, crustacés, produits laitiers...)
-  ● Restes de repas en sauce (plats préparés)

ASTUCE : Pour vos végétaux volumineux, vous pouvez utiliser le service de broyage à domicile ou les déposer gratuitement dans la déchèterie la plus proche de chez vous.

